



## La Ville veut enrichir ses activités de loisirs

La municipalité lance un «appel à projets» afin de diversifier les activités périscolaires des jeunes ciotadens.

C'est un partenariat qui dure depuis 2003 sur la politique de la Petite enfance et de la Jeunesse entre la ville de La Ciotat et la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône. De réels efforts ont en effet été engagés de réels pour diversifier les activités éducatives de nos jeunes ciotadens. Ce Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivant à son terme à la fin de l'année 2009, une nouvelle convention devrait être conclue au cours du premier semestre 2010. L'occasion pour la municipalité de revoir ses ambitions à la hausse, dans le but d'améliorer la qualité et la diversité des activités éducatives et de loisirs pour la jeunesse ciotadenne. «*La Ville veut encore faire plus et mieux ; nous souhaitons que l'Animation Enfance et Jeunesse devienne un pôle d'excellence au service de la population. C'est pour cette raison que nous avons décidé de lancer un appel à projets afin d'assurer et d'enrichir la programmation des structures municipales*», indique Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse.

Soucieuse d'améliorer et d'élargir la palette des prestations périscolaires et extrascolaires, la municipalité en appelle donc aux associations qui pourraient adhérer à cette thématique du Projet Educatif Local. Les dossiers de candidatures devront impérativement être rendus à la fin du mois d'octobre.

**L.R.**

**Contact : Mairie de La Ciotat, direction des Services à la population, rond-point des Messageries maritimes - 13600 La Ciotat  
Tel : 04 42 83 89 48 - Fax : 04 42 83 89 61 – courriel : [cej.appelaprojet@mairie-laciotat.fr](mailto:cej.appelaprojet@mairie-laciotat.fr) – Site internet : [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)**

